

Trois gains en trois semaines

« Ensemble, on peut limiter les dégâts du gouvernement libéral » – François Gendron

Amos, le 24 février 2017 — Dans le dossier du crédit d'impôt pour les aînés les plus vulnérables, le député d'Abitibi-Ouest, François Gendron, se réjouit que le gouvernement ait entendu raison et admis son erreur. En effet, l'âge pour y avoir accès sera maintenu à 65 ans. Il s'agissait du troisième gain en trois semaines pour le Parti Québécois, qui a réussi à limiter les dégâts que causent les politiques du gouvernement libéral aux citoyens du Québec.

Un gain pour les aînés

Après avoir nié le problème pendant deux ans, le ministre Leitão a avoué, cette semaine, que sa décision allait toucher des milliers de personnes; face à la mobilisation des aînés, soutenus par le Parti Québécois, il a finalement renoncé à leur couper cette aide financière. *« En effet, dès 2015, nous avons interpellé le gouvernement libéral quant aux impacts néfastes et prévisibles de sa décision. Cette annonce illustre bien le peu de considération de ce gouvernement pour la population qui n'avait pas mesuré les conséquences de ses coupes. Visiblement, aucune analyse d'impact n'avait été menée sur les effets d'une ponction de 500 \$ dans la poche des plus vulnérables »*, a déclaré le député Gendron.

Un gain pour les PME

Au grand dam des propriétaires d'agences de la SAQ, des épiceries et des dépanneurs de petites municipalités autorisés à vendre ses produits, la société d'État refusait, depuis janvier, le paiement par carte de crédit pour leur approvisionnement. Le Parti Québécois a questionné le gouvernement à ce sujet et a réussi à obtenir un gain significatif pour plus de 400 propriétaires de PME au Québec. *« Le ministre, se rendant à nos arguments, a dit être d'accord avec les agences; leurs propriétaires pourront bientôt mieux respirer! En plus, nos questions critiquant le fait que la SAQ n'effectue pas elle-même la livraison aux agences ont aussi permis d'obtenir un engagement positif de la part du gouvernement, au bénéfice des PME du Québec; le ministre a promis qu'il indiquerait à la SAQ que ce service devrait être offert »*, a ajouté le député.

Un gain pour les agriculteurs

Enfin, il y a un peu plus de deux semaines, le Parti Québécois a convaincu le gouvernement de renoncer à son projet de réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). *« Dans ce dossier, le gouvernement libéral a fait la sourde oreille pendant 10 mois. Il refusait d'entendre les arguments des agriculteurs, allant même jusqu'à les traiter de menteurs. Le Parti Québécois, lui, les a compris et soutenus. Notre travail aura finalement porté ses fruits, puisque les libéraux, isolés, ont renoncé à l'idée de réformer le PCTFA »*, s'est félicité le député François Gendron.

« Pourquoi faut-il toujours que ça tourne en crise avant que ce gouvernement se décide à écouter la population? Les libéraux ne tiennent pas compte des conséquences néfastes de leurs mesures adoptées sur un coin de table et sur le dos des citoyens. Après les aînés, les agriculteurs et les PME, quel groupe tentera-t-il d'appauvrir? La population peut toutefois être rassurée; le Parti Québécois va continuer à faire preuve d'une extrême vigilance pour protéger les intérêts de toutes les familles. Ensemble, on peut limiter les dégâts du gouvernement libéral », a conclu le député d'Abitibi-Ouest, François Gendron.

Source :

Mathieu Proulx
Attaché de presse du député d'Abitibi-Ouest, François Gendron
819 444-5007